



*Commune de Les Choux
Compte rendu du Conseil Municipal*

26 mars 2024

Membres en exercice : 14
Membres présents : 9

L'an 2024 et le 26 mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu, Salle de Conseil – Mairie 5 rue de la Poste sous la présidence de Monsieur MOREL Olivier, Maire.

Présents :

Monsieur MOREL Olivier, Maire

Mmes : FINOUX Laetitia, LAMONTAGNE Sylvie

MM : BOUE Hervé, CACCIA Anthony, CHEVALIER Christian, GAUTIER François, MENOUVRIER Pascal, VASSEUR Ludovic

Excusés :

Madame THORET Nathalie ayant donné pouvoir à MENOUVRIER Pascal

Monsieur BADAQUI Kada ayant donné pouvoir à MOREL Olivier

Madame CHANZY Emilie

Monsieur DUREVILLE Arnaud

Monsieur DOUBRE Eric

A été nommé secrétaire : LAMONTAGNE Sylvie

Préambule :

En accord avec les membres du Conseil Municipal

- Le point 3 : Fiscalité : Taux impositions (Etat 1259) est ajouté à l'ordre du jour
- Le point 4 : Œuvre Universitaire du Loiret (OUL) est ajouté à l'ordre du jour

1. Budgets :

1.1. Budget Principal

1.1.1. Compte de gestion

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après s'être fait présenter l'ensemble des pièces budgétaires de l'exercice 2023 :

- **Approuve** le compte de gestion de l'exercice 2023 présenté par Monsieur CROIBIER, Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur conforme à ses écritures.

1.1.2. Compte administratif

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. MENOUVRIER Pascal, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif 2023 dressé et présenté par M. Le Maire, après s'être fait présenter l'ensemble des pièces budgétaires de l'exercice, lui donne acte de la présentation du compte administratif du Budget Principal 2023, à l'unanimité :

- **Constate** les identités de valeur avec le compte de gestion tant sur les reports, le résultat, le bilan des entrées et des sorties, les débits et crédits portés aux différents comptes et les restes à réaliser,
- **Vote et arrête** les résultats définitifs comme suit :

BUDGET PRINCIPAL 2023					
Compte de Gestion Transmis par M. le Trésorier principal			Compte Administratif Ensemble des mandats et titres enregistrés en 2023		
Fonctionnement			Investissement		
Dépenses			Dépenses		
TOTAL DES DEPENSES REELLES	391 266,25	391 266,25	TOTAL DES DEPENSES REELLES	153 215,77	153 215,77
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	-	-	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	-	-
TOTAL DES DEPENSES	391 266,25	391 266,25	TOTAL DES DEPENSES	153 215,77	153 215,77
Recettes			Recettes		
TOTAL DES RECETTES REELLES	422 912,82	422 912,82	TOTAL DES RECETTES REELLES	109 721,80	109 721,80
TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	-	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES	422 912,82	422 912,82	TOTAL DES RECETTES	109 721,80	109 721,80
002 Solde 2022	847 873,15	847 873,15	001 Solde 2022	11 424,08	11 424,08
TOTAL GENERAL RECETTE	1 270 785,97	1 270 785,97	TOTAL GENERAL RECETTE	121 145,88	121 145,88

Résultats identiques

Résultats identiques

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
Chapitre	Dépenses		Chapitre	Dépenses	
011	147 600,72	147 600,72	20	2 551,20	2 551,20
012	145 688,93	145 688,93	21	73 639,80	73 639,80
014	11 826,00	11 826,00	23	63 385,43	63 385,43
65	85 388,30	85 388,30	TOTAL DES DEPENSES REELLES	139 576,43	139 576,43
TOTAL GESTION COURANTE	390 503,95	390 503,95	16	13 636,34	13 639,34
66	762,30	762,30	020	0,00	0,00
67	0,00	0,00	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00
	0,00	0,00	TOTAL	153 212,77	153 215,77
TOTAL DES DEPENSES REELLES	391 266,25	391 266,25	SOLDE REPORTE 2022	0,00	0,00
023 Transfert de section	0,00	0,00	TOTAL	153 212,77	153 215,77
042 VNC immobilière cédée	0,00	0,00			
R1068 Affectation réserve investissement	32 069,89	32 069,89			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	32 069,89	32 069,89			
TOTAL	423 336,14	423 336,14			

Chapitre	Recettes	
10	49 721,80	49 721,80
13	0,00	0,00
16	60 000,00	60 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	109 721,80	109 721,80
021 Transfert de section	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00
TOTAL	109 721,80	109 721,80
001 Solde 2022	11 424,08	11 424,08
TOTAL GENERAL	121 145,88	121 145,88

Chapitre	Recettes	
013	1 131,78	1 131,78
70	25 110,51	25 110,51
73	321 137,02	321 137,02
74	47 298,00	47 298,00
75	28 235,51	28 235,51
TOTAL GESTION COURANTE	422 912,82	422 912,82
76	0,00	0,00
77	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	422 912,82	422 912,82
042 Transfert de section	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	-	-
TOTAL	422 912,82	422 912,82
002 Solde 2022	847 873,15	847 873,15
TOTAL GENERAL	1 270 785,97	1 270 785,97

Affectation de résultat 2023 =	(Recettes - Dépenses) + solde 2022
	-32 069,89 €

Affectation de résultat 2023 =	(Recettes réelles - Dépenses réelles) -423,32 €
	(Recettes - Dépenses) + solde 2022
	847 449,83 €

1.1.3. Résultat d'affectation

Après avoir repris les résultats 2023 apparaissant sur les balances envoyées par M. CROIBIER, Trésorier principal, Vu les reports de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide l'affectation du résultats 2023 comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2023	: + 847 449.83 €
Résultat d'investissement cumulé au 31.12.2023	: - 32 069.89 €
Restes à réaliser dépenses d'investissement 2023	: 0 €
Restes à réaliser recettes d'investissement 2023	: 0 €
Besoin de financement	
Affectation au 1068 exercice 2024	: 32 069.89 €
Report à nouveau 2023 investissement 001	: - 32 069.89 €
Report à nouveau 2023 fonctionnement 002	: + 847 449.83 €

1.1.4. Budget primitif 2024

Après présentation complète du budget le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Prend acte et approuve** l'équilibre budgétaire 2024 arrêté comme suit :
 - Section de fonctionnement : **1 277 238,74 €**
 - Section d'investissement : **558 453,89 €**
 - Equilibre global : **1 835 692,63 €**

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024

Budget primitif 2024		Budget primitif 2024	
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 076 841,74	TOTAL DES DEPENSES REELLES	497 990,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	200 397,00	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	28 394,00
002 Solde 2023	0,00	001 SOLDE 2023	32 069,89
TOTAL DES DEPENSES	1 277 238,74	TOTAL DES DEPENSES	558 453,89
Recettes		Recettes	
TOTAL DES RECETTES REELLES	429 788,91	TOTAL DES RECETTES REELLES	358 056,89
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	-	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	200 397,00
002 Solde 2023	847 449,83	001 SOLDE 2023	0,00
TOTAL GENERAL	1 277 238,74	TOTAL GENERAL	558 453,89

Les balances sont équilibrées

Les balances sont équilibrées

Détail

Fonctionnement		Investissement	
Chapitre	Dépenses	Chapitre	Dépenses
011 Charges à caractère général	476 541,74	16 Emprunts et dettes	28 394,00
012 Charges de personnel	222 000,00	20 Immobilisations incorporelles	0,00
014 Atténuation de produits	20 000,00	21 Immobilisations corporelles	149 800,00
65 Autres charges de gestion courante	356 300,00	23 Immobilisations en cours	348 190,00
<i>TOTAL GESTION COURANTE</i>	<i>1 074 841,74</i>	<i>TOTAL GESTION COURANTE</i>	<i>526 384,00</i>
66 Charges financières	2 000,00	TOTAL DES DEPENSES REELLES	526 384,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	040 Transfert de section	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 076 841,74	001 SOLDE 2023	32 069,89
023 Transfert de section	200 397,00	TOTAL DES DEPENSES	558 453,89
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	200 397,00		
TOTAL	1 277 238,74	Chapitre	Recettes
		10 Dotations, fonds divers et réserves	36 069,89
Chapitre	Recettes	13 Département	245 427,00
013 Atténuations de charges	6 038,91	136 Département	76 560,00
70 Ventes de produits	24 750,00	16 Emprunt	0,00
73 Impôts et taxes	315 000,00	18 Compte de liaison	0,00
74 Dotations et taxes	41 000,00	TOTAL DES RECETTES REELLES	358 056,89
75 Autres produits de gestion courante	18 000,00	021 Transfert de section	200 397,00
<i>TOTAL GESTION COURANTE</i>	<i>404 788,91</i>	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	200 397,00
76 Produits financiers	0,00	001 Solde 2023	0,00
77 Produits exceptionnels	25 000,00	TOTAL GENERAL	558 453,89
TOTAL DES RECETTES REELLES	429 788,91		
042 Transfert de section	0,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00		
002 Solde 2023	847 449,83		
TOTAL GENERAL	1 277 238,74		

1.2. Budget Annexe (budget lotissement)

1.2.1. Compte de gestion

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après s'être fait présenter l'ensemble des pièces budgétaires de l'exercice 2023 du budget annexe concernant le lotissement communal « résidence le Bout du Bois » :

- **Approuve** le compte de gestion de l'exercice présenté par Monsieur CROIBIER, Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur conforme à ses écritures.

1.2.3. Résultat d'affectation

Après avoir repris les résultats 2023 apparaissant sur les balances envoyées par M. CROIBIER, Trésorier principal, vu les reports de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** l'affectation du résultats 2023 comme suit :
 - Résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2023 : - 0.76 €
 - Résultat d'investissement cumulé au 31.12.2023 : - 325 878.98 €
 - Restes à réaliser dépenses d'investissement 2023 : 0 €
 - Restes à réaliser recettes d'investissement 2023 : 0 €
 - Report à nouveau 2024 investissement 001 : - 325 878.98 €
 - Report à nouveau 2024 fonctionnement 002 : - 0.76 €

1.2.4. Budget primitif 2024

Après présentation complète du budget annexe concernant le lotissement communal « résidence le Bout du Bois », Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Prend acte et approuve** l'équilibre budgétaire 2024 arrêté comme suit :
 - Section de fonctionnement : **325 880.74 €**
 - Section d'investissement : **651 757.96 €**
 - Equilibre global : **977 638.70 €**

BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2024

Budget primitif 2024		Budget primitif 2024	
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1,00	TOTAL DES DEPENSES REELLES	-
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	325 878,98	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	325 878,98
002 Solde 2020	0,76	001 Solde 2020	325 878,98
TOTAL DES DEPENSES	325 880,74	TOTAL DES DEPENSES	651 757,96
Recettes		Recettes	
TOTAL DES RECETTES REELLES	1,76	TOTAL DES RECETTES REELLES	325 878,98
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	325 878,98	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	325 878,98
002 Solde 2023	0,00	001 Solde 2023	0,00
TOTAL GENERAL	325 880,74	TOTAL GENERAL	651 757,96

Les balances sont équilibrées

Les balances sont équilibrées

Fonctionnement		Investissement	
Chapitre	Dépenses	Chapitre	Dépenses
011 Charges à caractère général	0,00	010 Stocks	0,00
61 Services extérieurs	0,00	20 Immobilisations incorporelles	0,00
62 Autres services extérieurs	0,00	204 Subventions d'équipement versées	0,00
63 Impôts Taxes et versements assimilés	0,00	21 Immobilisations corporelles	0,00
65 Autres charges de gestion courante	1,00	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00
66 Charges financières	0,00	23 Immobilisations en-cours	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	10 Dotations fonds divers	0,00
022 Dépenses imprévus	0,00	13 Subventions d'investissement	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1,00	16 Emprunts en euros	0,00
023 Transfert de section	0,00	18 Compte de liaison	0,00
042 Opérations d'ordre entre sections	325 815,98	26 Participation et créances rattachées	0,00
043 Opérations d'ordre intérieure sections	63,00	27 Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	325 878,98	020 Dépenses imprévues	0
001 SOLDE 2023	0,76	TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00
TOTAL	325 880,74	040 Transfert de section	325 878,98
		041 Opérations patrimoniales	0,00
		TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	325 878,98
		001 Solde 2023	325 878,98
		TOTAL GENERAL	651 757,96
Recettes		Recettes	
013 Atténuation des charges	0,00	010 Stocks	0,00
70 Ventes de produits	0,00	13 Subventions d'équipement	0,00
74 Dotations et participations	0,00	16 Emprunts et dettes assimilées	325 878,98
75 Autres produits de gestion courante	1,76	20 Immobilisations incorporelles	0,00
76 Produits financiers	0,00	204 Subventions d'équipement versées	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	21 Immobilisations corporelles	0,00
78 Reprise de provisions semi budgétaire	0,00	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	1,76	23 Immobilisations en-cours	0,00
042 Transfert de section	325 878,98	138 Autres subventions d'investissement	0,00
043 Opérations intérieure de la section	0,00	165 Dépôt et cautionnement reçus	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	325 878,98	18 Compte de liaison	0,00
002 Solde 2023	0,00	26 Participation et créances rattachées	0,00
TOTAL GENERAL	325 880,74	27 Autres immobilisations financières	0,00
		024 Produit de cession d'immobilisation	0,00
		TOTAL DES RECETTES REELLES	325 878,98
		021 Transfert section fonctionnement	0,00
		040 Transfert entre section	325 878,98
		041 Opérations patrimoniales	0,00
		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	325 878,98
		001 Solde 2023	0,00
		TOTAL GENERAL	651 757,96

2. Acquisition

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un administré propose à la vente ses parcelles avec une habitation situées plein centre bourg.

Il est rappelé qu'au début du mandat, cette habitation avait été envisagée pour un projet si cette dernière se présentée à la vente.

Les membres du conseil municipal demande à Monsieur le Maire de :

- **Contact** le service des domaines pour une estimation du montant de la vente.
- **Réaliser** une évaluation du coût des travaux de rénovation.

3. Fiscalité : Taux impositions (Etat 1259)

Monsieur le Maire rappelle la réforme du taux de la Taxe Foncière Bâties :

Pour rappel, la fiscalité communale est répartie en :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)
- Taxe d'habitation (TH) (Article 16 loi de finance 2020, prévoit la suppression de la TH, sauf pour les résidences secondaires)

Il invite l'ensemble de l'assemblée présente à se prononce sur les taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** de conserver les taux communaux 2023 pour l'année 2024 comme suit :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 33.13 %
Taux communal de TFB : 14.57%
+ Taux TFB départemental : 18.56%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 61.83 %
 - Taxe d'habitation : 09.22 %
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération.

4. Participation Œuvre Universitaire du Loiret (OUL)

Les œuvres universitaires du Loiret sollicitent la municipalité pour participer au financement de l'opération « Décade des non-partants » pour les enfants de la commune.

Rappel : il s'agit d'une participation financière pour aider les enfants des foyers les moins aisés, de la commune, à partir en vacances.

A la majorité, le Conseil Municipal :

- **Se positionne** sur le principe de financer à hauteur de 100 € par enfants bénéficiant de l'opération « Décade des non-partants ».

Informations et questions diverses :

- **Candélabre résidence « le Bouts du Bois »** : l'expert est venu constater les dégâts sur place. La municipalité va être indemnisée.

Fin de séance à 21 heures 05

